



Mise en place d'un projet jachères apicoles en Charente MM. Lassoudière et Montez, agriculteurs M et Mme Monchanin, apiculteurs



- Origine de la démarche : M et Mme Monchanin, apiculteurs
 - Exploitant 1800 ruches dans le Nord Charente
 - Mortalités et dépopulations d'abeilles depuis 1994, qui persistent aujourd'hui : chute de production constante, dépopulations irrégulières et inexplicables, manque de dynamisme des colonies, hétérogénéité des ruchers
 - Origine multifactorielle suspectée par les apiculteurs
 - Contact via M. Montez vers les agriculteurs locaux pour lancer le projet





Objectifs

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

- Une démarche scientifique :
 - protocole d'observation sur deux zones
 - en partenariat avec des laboratoires apicoles internationaux
- Une démarche originale : mise en place d'une bourse dans chaque coopérative partenaire pour dédommager les agriculteurs qui ont fait un ha de jachères apicoles au lieu d'un ha de cultures





Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Descriptif du projet

- 14 agriculteurs impliqués
- 3 distributeurs agricoles et l'UDSEA
- 1 exploitation apicole professionnelle
- 34 hectares de jachères apicoles semées ce printemps et réparties sur 43 parcelles dans un rayon de 3 km autour du rucher



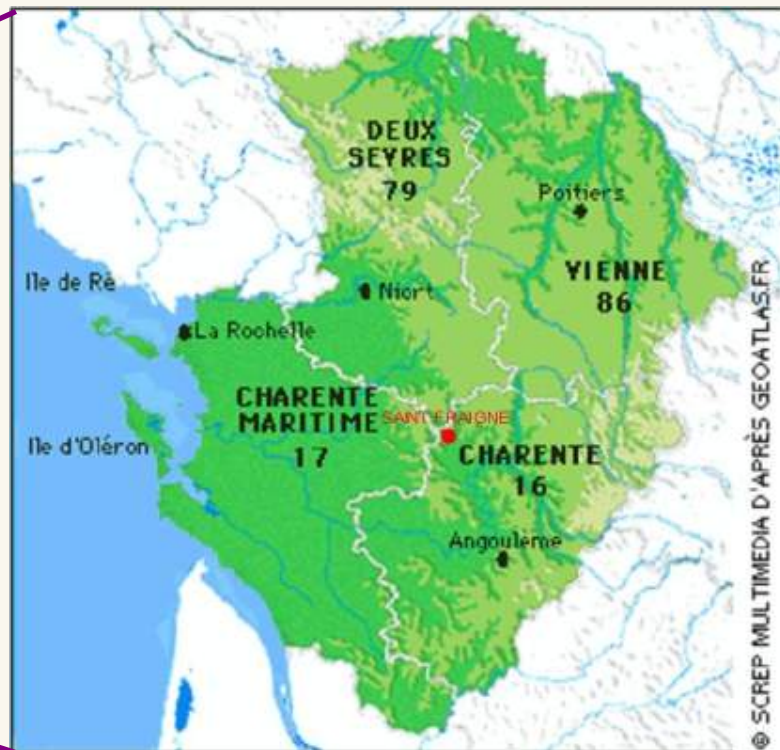


Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Localisation de la zone d'étude



© SCREP MULTIMEDIA d'après GeoAtlas



© SCREP MULTIMEDIA D'APRÈS GEOATLAS.FR

La région Poitou-Charentes

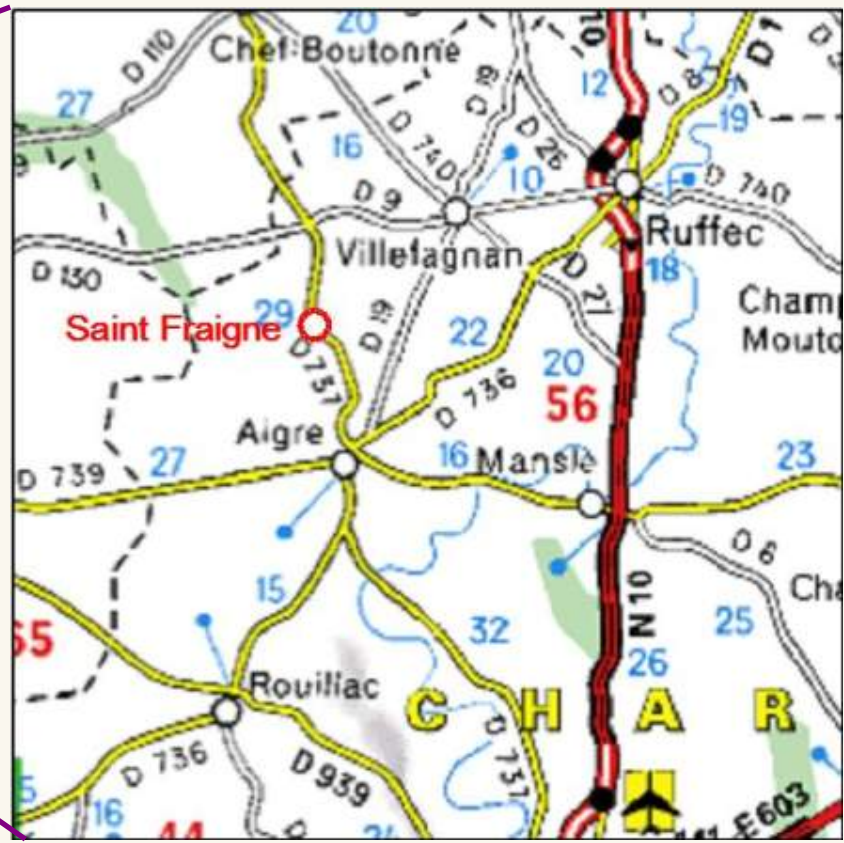




Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Localisation de la zone d'étude

Le département de la Charente

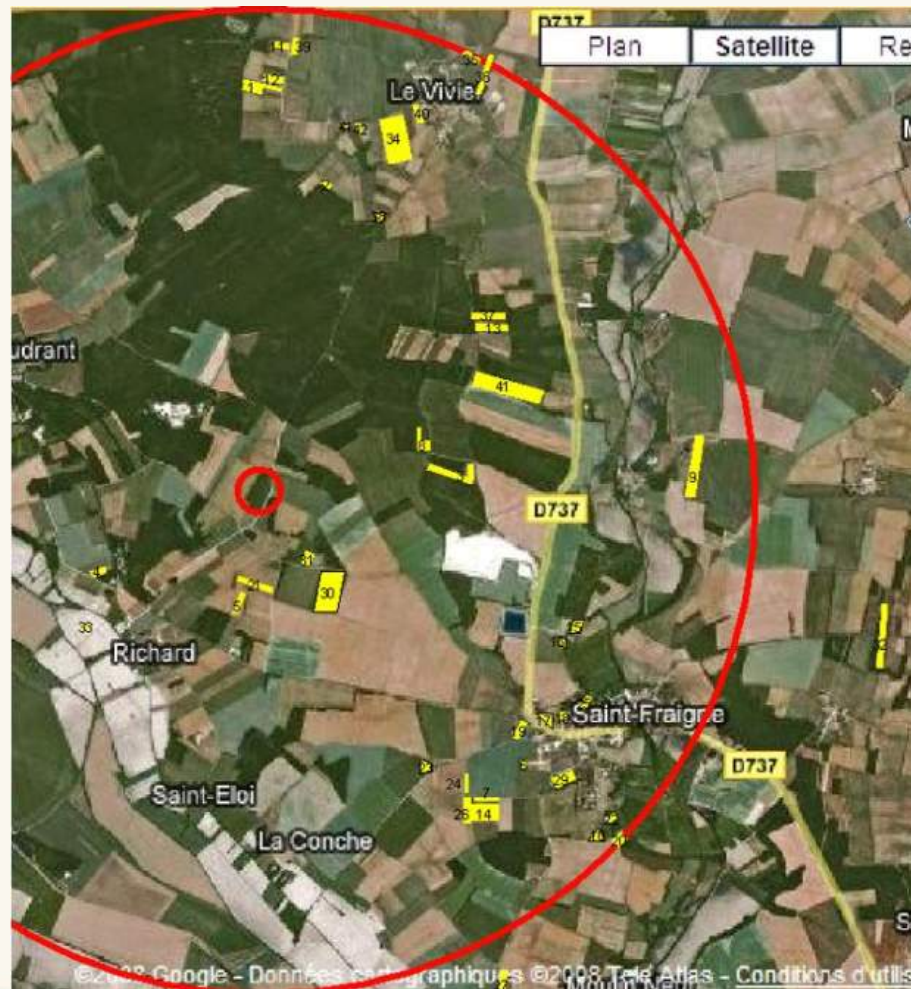




Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Localisation de la zone d'étude

- Le périmètre de la zone d'étude autour du rucher (3 km de rayon)
- Comparaison de deux zones :
 - Jachères apicoles avec un rucher de 80 colonies
 - Sans jachères apicoles, avec un rucher de 80 colonies
- Prélèvements et analyses de pollen et d'abeilles (maladies)
- Tests sur les produits de compléments protéinés roumains





Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Des premiers rendez-vous dynamiques...

- Présentation de la démarche aux agriculteurs le 5 février
- Rv avec la DDA pour lui présenter le dossier





... valorisés au niveau local

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

➤ Article dans la Charente libre
du 11/02/08

Les agriculteurs du Nord-Charente aux petits soins pour les abeilles

Deux paysans ont convaincu leurs collègues du secteur de Saint-Fraigne de consacrer une trentaine d'hectares aux jachères apicoles. Une expérience



Une douzaine de paysans ont répondu à l'appel du réseau Biodiversité, relayé localement par Jean-Luc Lassoudière et Dominique Montès - photo Majid Bouzidi

Les agriculteurs du Nord-Charente aux petits soins pour les abeilles

la - une vingtaine de tonnes de miel, deux fois moins que l'année précédente et huit fois moins qu'il y a quinze ans. Avec le même nombre de ruches ! De quoi les inciter à réagir. « Depuis une dizaine d'années, la production baisse progressivement et sûrement les conditions de travail et d'intervention (varroa, parasitose) se sont compliquées. Certaines années, on connaît jusqu'à 20 % de mortalité », observe la responsable en pointant du doigt « l'appauvrissement du milieu ».

La baisse du nombre d'éleveurs laitiers et des petites exploitations, la suppression des haies, la « propreté » de l'agriculture sans fleurs dans les parcelles sont autant de facteurs à prendre en compte. « Il n'y a pas que les pesticides », réplique Jean-Luc Lassoudière, décidé à en savoir plus. Premiers éléments de réponses à l'automne prochain.

pourrait être efficace dès cette année.

Dix fois moins de miel qu'il y a quinze ans

La comparaison sera aisée avec leurs consœurs moins gâtées. Christine et Christophe Monchanin disposent de 1.800 ruches, réparties dans tout le nord du département. « On espérait pouvoir constater un changement. On a prévu des séries d'analyses et de prélèvements pour mesurer la qualité et la quantité du pollen », précise l'apicultrice-agricultrice, membre avec son

Lassoudière et Dominique Montès. D'autres devraient suivre. Tous sont prêts à réserver deux hectares de leurs jachères à ces cultures (1). « Pour mieux comprendre » la mortalité des abeilles. « Les pesticides, c'est l'arbre qui cache une certaine forêt. Il ne faut pas avoir peur de chercher » lance Jean-Luc Lassoudière, en syndicaliste habitué à mouler le maillot. Soutenus par l'UDSEA et le groupe-ment de développement agricole d'Angoulême, les deux hommes ont mobilisé leurs collègues autour d'eux. A la tête



(1) Les jachères ne sont plus obligatoires, mais elles font toujours l'objet de versement d'une prime de 327 € à l'hectare.